



## **LA CASSE DES AGENTS ET DES SYNDIQUÉ-E-S S'INTENSIFIE A LA DASES**

Les 6 et 7 juin 2016 s'est tenue une CAP disciplinaire, incriminant Louis PHAN, éducateur à l'Aide Sociale à l'Enfance (DASES) et Secrétaire Général de son syndicat.

En ne tenant aucun compte des témoignages favorables de ses collègues et à l'opposé du vote unanime des représentants (SEDVP-FSU/SUD et CGT) élus du personnel soutenant Louis PHAN, le Département de Paris (administration et élu) a tranché en allant au pire.

En effet, le 17 juin, la décision tombait soit : Exclusion de la DASES pendant 6 mois dont 3 avec sursis, sans solde !!

Alors qu'aucun élément factuel établissant un acte délictueux n'a été présenté, l'administration a mis en doute la sincérité de notre collègue Louis PHAN et de ses pairs, témoins à la CAP. On est bien dans une situation de parole contre parole.

C'est complètement inadmissible !

Cette mascarade de CAP montre bien la volonté de l'administration de se débarrasser des éléments gênants pour elle, de passer le rouleau compresseur des déstructurations, de montrer un exemple, de distiller la peur de la sanction chez les agents, qui n'oseront plus prendre d'initiatives professionnelles, ce qui est mortifère et contre-productif dans notre travail éducatif !

Comment ne pas rappeler le drame de la pouponnière de Michelet en septembre 2012 quand des agents ont été révoqués alors que l'administration, pourtant responsable de l'organisation du service (notamment lits non conformes) s'est auto-exonérée de toute faute !!!

Ceci est une alerte pour tous les agents et une bonne raison de ne pas se laisser maltraiter par nos directions, un motif de continuer à se battre pour l'amélioration de nos conditions de travail et par suite, les conditions d'accueil et de prise en charge d'usagers en souffrance.

Il n'est pas acceptable plus longtemps que les dilemmes liés aux difficultés de l'accompagnement soient occultés... comme ils l'ont été par exemple sur les appartements mis en place à Tandou, accueillant des jeunes « incasables » pris en charge par des personnels non qualifiés ! Cette situation a été une catastrophe pour les agents et usagers.

C'est aussi un mauvais signal envoyé à tous les agents (titulaires ou non), aux syndicalistes qui dénoncent de telles irrégularités et mènent une activité de soutien auprès des agents.

Malgré la véritable répression dénoncée ici, nos organisations syndicales n'accepteront pas de se taire et appelle les agents (titulaires ou non) à la solidarité, à se rassembler pour lutter face à ce management disqualifié et irresponsable.

Sans réserve, des syndicats soutiennent le Secrétaire Général CGT ASE face à cette décision insupportable et engage dès maintenant tous les recours possibles pour invalider une telle décision. D'ores et déjà, une solidarité financière est mise en œuvre.

La Fédération CGT Santé-Action Sociale soutient et accompagne pleinement cette démarche. [Motion de soutien Fédération CGT](#)

**La lutte ne fait que commencer !**